« Ils sont venus détrousser des gens qui passaient un bon moment. » : Trois Roumains habitant à l'étranger, condamnés pour des vols de cartes bleues pendant trois jours à la Foire au jambon de Bayonne (64)

10/04/2024 à 8h34



Pendant les trois premiers jours de la Foire au jambon de Bayonne, trois hommes de 47, 57 et 58 ans ont volé des cartes bleues à des visiteurs et ont retiré 4 500 € en tout. Ils ont été condamnés à du sursis en comparution immédiate, par le tribunal de Bayonne, ce lundi.

Ils sont venus "*détrousser des gens qui passaient un bon moment*" à la Foire au jambon de Bayonne, selon la substitut du procureur, présente à l'audience. Ce lundi 8 avril, trois hommes de 47, 57 et 58 ans ont été condamnés pour vol et escroquerie après avoir subtilisé plusieurs cartes bleues pour un préjudice de 4 500 €. Deux ont été condamnés à un an de prison avec sursis, et le troisième à un an et demi de prison

avec sursis. Les trois voleurs, tous Roumains et habitant à l'étranger, ont aussi écopé d'une interdiction de territoire français pendant cinq ans.

Pendant trois jours de Foire, leur technique est rodée. Le premier regarde le client taper son code, le deuxième subtilise la carte bleue et le troisième retire l'argent au distributeur automatique. *"C'est une synergie qui laisse sans voix,* décrit la représentante du parquet. *Un mode opératoire simple mais très efficace. Ces trois messieurs ont profité des gens avinés ou qui achetaient du fromage."* C'est ce qui est arrivé à Daniel, l'une des quatre victimes, présente à l'audience *: "En arrivant au stand de jambon pour faire un autre achat, je n'avais plus ma carte, alors qu'elle était dans ma poche avant.* […] *Ils sont très forts."* Comme ce Bayonnais de 75 ans, les autres victimes se sont rendu compte du vol juste après des achats à la Foire.

[…]

France Bleu